

La Guignolée 2004 de la Maison de Prévost

Le bonheur de partager, autant avec ceux qui donnent, qu'avec ceux qui reçoivent

Jo-Anne Martel

Quel enchantement d'apprendre que des jeunes de l'École Internationale offraient de faire 30 heures de bénévolat et de s'impliquer dans la communauté. C'est avec quatre charmantes jeunes filles de ce programme que je suis partie courir la Guignolée.

Première expérience sur un terrain tout à fait nouveau pour elles, elles prennent conscience que leur implication n'est qu'une mince partie du travail à accomplir pour réussir notre distribution des paniers de Noël. L'image qu'elles s'en faisaient est bien différente de la réalité.

La semaine précédente, nous étions passées dans le quartier, pour annoncer que nous ferions la récolte des paniers, le matin du 27. En cette période de réjouissance, il est toujours agréable de voir et de rencontrer des gens qui donnent généreusement. De maison en maison, quelles surprises pour nous de voir des boîtes déjà toutes remplies de denrées si essentielles pour Noël.



Le manque de bénévoles ne nous a pas permis de couvrir tout le territoire. Si vous désirez faire votre don, si petit soit-il, la demande est si grande, vous pouvez vous rendre directement à la Maison de Prévost. La somme recueillie durant cette

journée se chiffre à 967.45 \$, plus les denrées. La Guignolée, c'est le bonheur de partager, autant avec ceux qui donnent, qu'avec ceux qui reçoivent.

Merci à Sabrina, Patricia, Amélie, Valérie de l'École Internationale ainsi qu'à Lise Juteau, Gabrielle Roy, Ghyslaine Marchand, Diane Breton et Marc Breton. Un merci

spécial à Denise Pinard pour son engagement, si fidèle en ce temps des Fêtes. Je vous dis, à l'an prochain; si vous voulez vous impliquer, laissez-nous votre nom, plus nous serons nombreux, plus de familles en profiteront. Joyeux Noël et Bonne Année à vous et à votre famille!

Le gouvernement joue au Père Noël

Benoît Guérin

Selon la députée Lucie Papineau, le ministre de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, M. Claude Bécharde se prenait pour le Père Noël en annonçant en grandes pompes que son gouvernement fera parvenir en avance, soit le 15 décembre prochain, les chèques de soutien aux enfants.

Il omet toutefois de dire que le gouvernement conservateur de Jean Charest est allé chercher plus de 1 MM \$ en hausses de tarifs de toutes sortes dans les poches de ces mêmes familles.

«Le ministre ne peut jouer au Père Noël et se vanter que son gouvernement fait un geste de solidarité

envers les familles en leur envoyant un "beau gros chèque" avant les Fêtes tout en faisant abstraction des nombreuses hausses de tarifs qu'elles ont dû assumer depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement (électricité, services de garde, prime d'assurance-médicaments)» a fait valoir la députée de Prévost, Mme

Lucie Papineau, qui indique au ministre que bien des gens ont cessé de croire au Père Noël.

À titre d'exemple, un couple avec deux enfants et un revenu de 40 000 \$ devrait recevoir 928 \$ de plus de l'État avec ses nouveaux programmes Soutien aux enfants et Prime au travail. Selon la députée, si on applique les coûts de la hausse de tarifs au budget de cette famille, on constate plutôt qu'elle devra déboursier 387 \$ de plus. Celle-ci poursuit en indiquant que «face à de tels chiffres, le ministre ne peut affirmer, comme il se plaît à le faire, que personne ne sera perdant».

Les expropriés de Mirabel

Ottawa doit retourner les terres agricoles

Benoît Guérin

Le 30 novembre dernier, le Parlement Canadien adoptait par 157 voix contre 118, une motion demandant au gouvernement de Paul Martin de retourner aux expropriés de Mirabel, 11 000 acres de terres arables situées hors de la zone aéroportuaire et ce pour assurer à long terme le développement et la mise en valeur de ces terres agricoles.

«Paul Martin doit entamer dès maintenant les procédures pour retourner à la communauté les 11 000 acres de terres arables expropriées lors de la construction de l'aéroport de Mirabel», a déclaré la députée de Rivière-du-Nord, Monique Guay.

«Les expropriations massives qui ont accompagné l'appropriation de ces terres dans la région de Sainte-Scholastique ont bouleversé la vie de milliers de familles, un bouleversement qu'ils n'ont jamais souhaité. Cette situation est d'autant plus frustrante pour tous ces gens qui

constatent aujourd'hui que les sacrifices consentis auront été vains. En fait, ce projet mort-né n'aura finalement servi qu'à gaspiller de façon éhontée de précieux fonds publics», a expliqué la députée Guay.

La députée a par ailleurs dénoncé vertement l'attitude du ministre fédéral des Transports, Jean Lapierre, qui utilise le dossier de Bombardier pour justifier son refus de rétrocéder les terres. «Le ministre Lapierre fait preuve, encore une fois, de démagogie qui n'a d'égal que son absence de compassion en utilisant le prétexte d'un éventuel

développement de Bombardier pour tenter d'appuyer ses vues. Le fait de rétrocéder une partie des terres sous la gestion d'Aéroports de Montréal n'entre nullement en conflit avec un éventuel développement de Bombardier. Par ailleurs, même après rétrocession des 11 000 acres mentionnés, sur les 6000 acres restants il demeurerait plus 2000 acres pour le développement. Aux fins de comparaison, l'espace actuel occupé par Bombardier représente environ 35 acres», a précisé Monique Guay.

«Le gouvernement fédéral a la chance de reconnaître les erreurs du passé en même temps qu'il a l'occasion de les réparer, du moins en partie. Il doit retourner les 11 000 acres expropriées pour assurer le développement et la mise en valeur de ces terres sur une base durable», a conclu Monique Guay.

Paquette
et associés
Arpenteur-géomètre
Arpenteur des Terres du Canada

Pierre Paquette, a.g. Denis Beaulieu, a.g.
2906, boul. Curé-Labelle à Prévost

télec.: 450 224-2991 450 224-2979
arpepaquette@bellnet.ca Saint-Jérôme 450 431-6231

Blainville, Prévost, Saint-Eustache, Saint-Jérôme

GARAGE
E. LAROCHE
3036, BOUL. LABELLE
PRÉVOST 224-5353

- remorquage
- mécanique générale
- entretien de système à injection
- atelier de silencieux

Manoir L'Émeraude

RÉSIDENCE POUR PERSONNES ÂGÉES AUTONOMES ET SEMI-AUTONOMES

Chambre 12' x 24' avec salle de bain complète
Visite hebdomadaire du médecin
Services multiples, surveillance 24 hres
Menu équilibré - Ascenseur - Terrasse

MANOIR L'ÉMERAUDE • 872 DE LA STATION, PRÉVOST
TÉL.: 450 224-4315

Les Pompes
Claude Blier Inc.

VENTE
SERVICE
D'ANALYSE ET
TRAITEMENT
D'EAU

SERVICE
DÉGELAGE

C.P. 111, Prévost (Québec) J0R 1T0
Tél.: (514) 914-1157 Fax: (450) 530-6932

Physiothérapie et Ostéopathie FADI EID

Fadi Eid B.Sc. Pht. D.O.
Membre O.P.P.Q. et R.O.Q.

...Intégrité et harmonie
fonctionnelle sans douleur...

908, ch. du Lac Écho à Prévost 75, ch. de la gare, bloc L4, Saint-Sauveur
Tél.: 224-2189 • 224-2993 Tél.: 227-1864

LAURENTIDES
AUTOMATISATION

Sylvain Thiffault

Tél.: (450) 224-9589
Courriel: sylvain@laurentidesautomatisation.qc.ca
Cell.: (514) 808-3021
www.laurentidesautomatisation.qc.ca

Permis R.B.Q.: 8263-2928-39

- Alarme feu - vol - gel-urgence
- Centrale de surveillance U.L.C.
- Caméra en circuit fermé
- Domotique
- Contrôle d'éclairage
- Contrôle de chauffage
- Contrôle par téléphone
- Préfilage